

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2023**Le conseil d'administration de l'Université Gustave Eiffel**

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 712-3 ;

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts, et notamment son article 7 relatif aux attributions du conseil d'administration ;

Vu le rapport annuel d'activité 2023 joint à la présente délibération et amendé pendant la séance.

Considérant qu'il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver le rapport annuel d'activité 2023 tel qu'il a été présenté en séance par le président de l'Université ;

Délibère**Article 1^{er}**

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente délibération, comme suit :

Nombre de votants	:	30
Nombre d'abstentions	:	0
Nombre de votes pour	:	30
Nombre de votes contre	:	0

Article 2

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'Université Gustave Eiffel
À Champs-sur-Marne, le 14 mars 2024



Gilles ROUSSEL

Rapport annuel d'activité 2023 de l'Université Gustave Eiffel

Rapport présenté par le président et approuvé par le Conseil d'administration du 14 mars 2024

Contexte de l'année 2023

Si 2023 a vu la sortie de crise sanitaire, le contexte de l'année a été marqué à l'échelle mondiale par des conflits et des guerres qui se multiplient mais aussi par un coût de l'énergie qui a fortement augmenté et une inflation importante. Dans ce contexte négatif, nous avons poursuivi nos actions de solidarité et accompagné les étudiantes, étudiants et personnels qui en avaient le plus besoin (aide sociale et psychologique, aide exceptionnelle versée aux personnels de l'université dans le cadre du contexte économique), au-delà des mesures gouvernementales.

En 2023, notre communauté aussi a été marquée par plusieurs décès de collègues, étudiants et étudiantes. Tout en ayant une pensée particulière pour chacune d'entre elles et chacun d'entre eux, j'évoquerai en particulier le décès de Cécile POISSON, enseignante-chercheuse en littérature comparée, victime d'un féminicide en mars 2023 et celui d'Anne-Laure PAGLIA, responsable du pôle de gestion financière du Campus Méditerranée qui ont été particulièrement brutaux pour notre communauté.

Sur le plan des événements nationaux, la France a commencé à impliquer l'écosystème universitaire dans la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP 2024) : l'université s'est ainsi mobilisée avec ses partenaires pour de nombreux événements (village Sport, exposition sur les Jeux Olympiques et Paralympiques, tournée des drapeaux olympiques ...) tout en continuant à accompagner des sportifs de haut niveau de notre établissement et à valoriser la vie sportive et les valeurs de l'olympisme. L'héritage et l'impact des JOP 2024 font aussi l'objet de recherche et d'une production scientifique.

L'année 2023 était enfin celle du centenaire du décès de Gustave Eiffel. À cette occasion, l'université a lancé un appel à projet interne pour initier des travaux d'étudiants et de personnels intervenant en formation et en recherche. Plusieurs projets ont ainsi pu être réalisés au sein de différentes formations, en liaison avec la figure et les réalisations de Gustave Eiffel et ont donné lieu à deux événements : en octobre, avec la projection du documentaire sur les projets menés, suivie d'une table ronde « Innovation et créativité : l'héritage de Gustave Eiffel au cœur de notre Université » et en décembre, avec une soirée ciné d'époque.

2023 est par ailleurs la 4^e année d'existence de l'établissement, sous statut expérimental. Il est à noter que l'investissement des personnels a été notable face à un niveau d'activité qui est resté important, tant du côté de l'accomplissement des missions que du travail de construction de l'établissement.

Gouvernance

Évolutions de la gouvernance

La gouvernance, stable, a connu néanmoins les quelques évolutions suivantes en 2023 :

- Florence ROUYER a été nommée en septembre 2023 vice-présidente vie étudiante suite au départ de Karine MAROT de cette fonction ;
- Olivier BROSSARD a été nommé en mai 2023 vice-président égalité adjoint auprès de Caroline TROTOT, vice-présidente égalité, afin de renforcer notre action en matière d'égalité ;
- Mathieu DELORME a été nommé, à compter du 1er janvier 2024, directeur de l'Éav&t, établissement-composante de l'Université Gustave Eiffel et à ce titre vice-président (il succède à Amina SELLALI, après la période d'intérim assurée par Sophie PERDRIAL, secrétaire générale de l'école) ;
- Nicolas PAPARODITIS, directeur de l'ENSG-Géomatique, établissement-composante de l'Université Gustave Eiffel et à ce titre vice-président, a quitté ses fonctions le 31 décembre 2023. Lui succèdera Patrick SILLARD le 1er mars 2024 (après une période d'intérim assurée par Nicolas SENNEQUIER, directeur adjoint chargé de la recherche de l'école).

Élections et nouvelles instances

Plusieurs cycles d'élections se sont tenus en 2023, dont certaines étaient nationales :

- élections des représentants des personnels au Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CNESER), en juin 2023 ;
- élections pour le renouvellement des membres du Conseil National des Universités (CNU), en novembre 2023 ;
- élections des usagers aux conseils centraux (conseil d'administration et conseil académique) et certains conseils de composantes (UFR STAPS, IUT, UFR SEG), en décembre 2023.

Dans les composantes de formation, Fabien DELMAS a été élu directeur de l'UFR LACT, Pascale PETIT et Bérangère BRIAL, respectivement directrice et directrice adjointe de l'UFR SEG et Christophe PRIEUR de l'UFR SHS.

Par ailleurs, suite aux élections professionnelles de décembre 2022, deux nouvelles instances de dialogue social représentatives du personnel (en remplacement des comités techniques – CT et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail – CHSCT, conformément à la loi la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique) ont été installées début 2023 (avec règlement intérieur et désignation de la secrétaire pour la formation spécialisée) :

- le comité social d'administration (CSA), 8 réunions ;
- et sa formation spécialisée en santé et sécurité au travail (FS), 7 réunions.

Relations avec les tutelles

Avec nos tutelles ministérielles (Enseignement Supérieur et Recherche – MESR et Transition Écologique et Cohésion des Territoires – MTECT), nous avons finalisé en 2023 deux contrats importants (couvrant la période 2023-2025), approuvés par nos instances, afin d'inscrire notre engagement au service des politiques publiques de l'État :

- avec le MESR, le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP), nouveau contrat complémentaire au contrat quinquennal, avec obligations de résultats sur moyens fléchés, et identifiant les ambitions spécifiques de l'établissement au regard de quelques priorités du MESR ;
- avec le MTECT, le Contrat d'objectifs et de performance (COP), sur la base d'un travail conduit avec de nombreuses directions thématiques du MTECT.

Si le COMP apporte des moyens supplémentaires sur des engagements précis, le COP permet notamment de mettre en phase les attentes réciproques sur le plan scientifique.

Fonctionnement de l'établissement

Phase 2 de l'I-Site : guichet unique, soutien pérenne

Dans la phase 2 de l'I-Site (faisant suite à la pérennisation de l'I-Site en 2022), les appels à projets ont été remplacés par un guichet unique, permettant aux porteurs de déposer leurs projets au fil de l'eau.

Ce guichet unique s'inscrit en complémentarité avec les actions incitatives (en pédagogie – AIP, en recherche – AIR, en international – AII) qui se sont poursuivies sur la même base renouvelée de 2022 (avaient été revus : format, calendriers – harmonisés et processus d'arbitrage). Ces dispositifs offrent différents leviers de financements sur projets.

Les moyens de l'I-Site permettent enfin un soutien important aux missions de l'établissement par des moyens complémentaires mis à disposition des services et des composantes (doctorants, renforts en personnels contractuels de soutien et de supports, etc.).

Consolidation de la dynamique des projets transformants

Depuis sa construction, notre université a remporté plusieurs appels à projets dits « transformants » à l'échelle de l'établissement dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA) et de France 2030. Ces projets contribuent à la stratégie de l'établissement et viennent tous consolider les objectifs du projet I-Site Future. En 2023, ils ont fait l'objet d'un document synthétique¹ et de présentations dans les instances et différents cercles afin d'en permettre une meilleure appropriation au sein de l'établissement. En avril 2023, l'établissement a été lauréat de l'appel à projets « Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche – ASDESR » avec le projet « Formation Continue pour la ville Durable – FORCOVD ». Ce projet vise à proposer une offre de formation continue sur les enjeux de transition. Il vient en complément du projet « Apprendre pour des Villes Durables – AVID » lauréat fin 2022 de l'appel « Compétences et Métiers d'Avenir » de France 2030, qui se concentre quant à lui sur la formation initiale et qui a commencé à être déployé en 2023.

Lancement des programmes et équipements prioritaires de recherche

Au cœur des stratégies nationales d'accélération du plan France 2030, les Programmes et Equipements Prioritaires de Recherche (PEPR) visent à lever les barrières et verrous scientifiques sur certains thèmes porteurs d'enjeux, et à structurer une communauté scientifique nationale. L'Université Gustave Eiffel a été mandatée pour le compte de l'Etat pour co-piloter deux PEPR :

- aux côtés du CNRS, le PEPR « Villes Durables & Bâtiments Innovants » (PEPR VDBI), qui a été lancé en mai 2023 et a déjà donné lieu à plusieurs journées scientifiques et à son premier appel à projets ;
- aux côtés de l'IFP Energies nouvelles (IFPEN), le PEPR « Digitalisation et Décarbonation des Mobilités » (PEPR MOBIDEC), qui a été lancé en décembre 2023 et donnera lieu à un premier appel à projets en 2024.

¹ <https://intranet.univ-eiffel.fr/organisation-et-gouvernance/les-projets-transformants>

Soutien à l'innovation

Dans la continuité des objectifs du projet I-Site Future et dans la continuité des stratégies d'accélération nationales des PEPR, l'Université Gustave Eiffel s'est résolument inscrite dans une dynamique nationale, déclinée au niveau local, de soutien à l'innovation. Ainsi, l'université avec ses partenaires territoriaux a été lauréate des appels à projets :

- « Pré-maturation-maturation », en janvier 2023, avec le projet « Sci-Ty, la Deep tech pour les Villes et Mobilités de demain », dont l'objectif est de soutenir des projets d'innovation pour favoriser leur transfert vers le monde socio-économique en créant une communauté d'experts et d'innovateurs au niveau national et à l'échelle des territoires avec nos partenaires des campus – le consortium est mené par l'Université Gustave Eiffel pour la pré-maturation et par la SATT Erganeo pour la maturation ;
- « Pôles universitaires d'innovation – PUI », en juillet 2023, avec le projet SEville (phase d'amorçage) porté par la Comue Paris-Est et une implication sur d'autres PUI (Lille, Lyon, Nice, Nantes) en lien avec les écosystèmes des campus.

Mise en place des schémas directeurs et évolutions en matière d'éthique

Au 2^e semestre 2023, une nouvelle commission (composée d'élus, de représentants et d'experts) pilotée par le 2nd vice-président a été mise en place, la commission patrimoine immobilier, numérique et scientifique. Lors d'une première phase de travail, en lien avec un comité projet impliquant les vice-présidences et directions métiers concernées, la commission a été mobilisée sur l'objectif de réalisation, en 2024, du schéma directeur du patrimoine immobilier, numérique et scientifique (SDPINS) de l'université. Pour cela, plusieurs ateliers thématiques permettant la concertation avec les acteurs ont été organisés. L'ambition est de poser les grandes orientations politiques pour les cinq prochaines années (2024-2028), avec une approche transversale et intégrant la dimension développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS), afin de guider les futurs investissements de l'établissement, avec une vision pluriannuelle.

Le comité pour les recherches impliquant la personne humaine (CRPH) s'est réuni régulièrement en 2023, après avoir été relancé en 2022, avec des modalités précises de dépôt des protocoles. Pour améliorer son fonctionnement, un travail a été conduit en 2023 afin d'aboutir à la mise en place en 2024 d'un point de contact unique (guichet unique ethique@univ-eiffel.fr), permettant d'orienter les usagers et personnels. Sa mise en place a été retardée par la difficulté à en assurer le soutien administratif.

Relations avec les partenaires et Fondation Gustave Eiffel

L'année 2023 a été celle de la création officielle du club des partenaires (255 entreprises et collectivités membres) avec une dizaine d'événements, suite à la soirée de lancement en mars 2023. Ce club donne notamment l'occasion à nos partenaires les plus investis de bénéficier d'une offre dédiée (rencontres chercheurs, visites d'équipements scientifiques, événements, soutien marque employeur, etc.).

Du côté de la fondation partenariale Université Gustave Eiffel (créée en décembre 2022), de nouvelles actions ont été mises en place, notamment des bourses de stage recherche à destination des laboratoires ou des étudiantes et étudiants de l'université, ou encore la chaire partenariale de recherche Transition Foncière qui se veut un lieu de rencontre et de mise en commun autour de la recherche sur la question foncière et axée sur la gestion durable des sols. L'année 2023 a également été marquée par l'entrée du groupe La Poste comme membre fondateur de la fondation.

Concernant les partenaires socio-économiques, l'établissement peut aussi compter sur le soutien et l'engagement de ses partenaires territoriaux et a notamment en 2023 initié des programmes de recherche-action sur plusieurs de ses campus, en lien avec les collectivités concernées.

Égalité

Notre établissement a poursuivi son engagement en faveur de l'égalité, en s'inscrivant dans les temps forts nationaux de sensibilisation et de mobilisation (mois de l'égalité, mois contre les violences faites aux femmes, etc.). L'année 2023 a permis de faire évoluer et de renforcer les dispositifs d'écoute et de signalement (très mobilisés) ainsi que les formations aux violences sexistes et sexuelles et à l'égalité professionnelle. Le 1^{er} plan d'action pluriannuel 2021-2023 en matière d'égalité entre les femmes et hommes, qui vise à construire une véritable culture de l'égalité dans notre université, a fait l'objet d'un bilan présenté dans les instances. S'appuyant sur ce bilan global, un nouveau plan en faveur de l'égalité 2024-2027 devra voir le jour. Enfin, citons la 2^e édition de la Pride de l'Université Gustave Eiffel qui s'est tenue en 2023, à l'initiative du parlement étudiant, journée couplée à des activités en lien avec les thématiques d'inclusion et de lutte contre les discriminations.

L'Observatoire National des Discriminations et de l'Égalité dans le Supérieur (ONDES), porté par la mission Égalité de l'Université Gustave Eiffel, a également poursuivi ses travaux et publié plusieurs études en 2023. Si ces travaux ont une dimension nationale, ils ont aussi vocation à éclairer les politiques mises en œuvre à l'université dans ces domaines :

- discriminations dans l'accès aux masters (genre et origine), résultats du 2^e volet de l'étude nationale ;
- orientation universitaire et inégalités de genre sur le marché du travail (rapport d'étude) ;
- actions en faveur de l'égalité mises en œuvre par les établissements d'enseignement supérieur (résultats de l'enquête REMEDE- état des lieux national).

Enfin, en 2023, l'université a formalisé les modalités de soutien politique et technique à l'enquête nationale Acadiscri dans le cadre du projet Estrades qui vise à mesurer et à analyser les discriminations dans l'enseignement supérieur.

Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS)

Préalablement à une candidature au label DD&RS en 2024, la politique Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) de l'établissement pour la période 2023-2025 a été formalisée en 2023, sur la base d'un travail collaboratif, autour de cinq axes :

- la contribution aux dynamiques de transition écologique, énergétique et sociale des territoires ;
- la sensibilisation et l'intégration des enjeux socio-environnementaux dans les programmes de formation et d'enseignement et la valorisation des apprentissages en lien avec le développement durable ;
- la capitalisation des résultats de recherche sur les sujets en lien avec le DD&RS et l'éclairage des controverses ;
- l'utilisation efficiente et responsable des ressources dans une optique de réduction de l'empreinte écologique de l'université ;
- l'accompagnement des trajectoires des personnels et l'amélioration du bien-être.

Le schéma directeur DD&RS, en cohérence avec le schéma directeur PINS (patrimoine immobilier, numérique et scientifique), sera formalisé au printemps 2024 et précisera les actions associées et les indicateurs de suivi.

La mission DD&RS a par ailleurs poursuivi ses diagnostics (bilans carbone, biodiversité, enquête mobilité...) et ses actions (à titre d'exemple, l'événement Eco-Festival, décliné sur les différents campus entre avril et juillet, la mise en place de la plateforme TROC EIFFEL, qui permet de donner ou prêter des matériels professionnels...).

Enfin, l'université a poursuivi son travail d'inscription au quotidien des objectifs de développement durable dans ses actions, notamment en matière immobilière.

Communication

Au cours de l'année 2023, sur la base d'une enquête menée auprès des personnels (pratiques et besoins), la direction de la communication a établi la stratégie de communication interne 2023-2025², avec comme objectif de simplifier l'accès à l'information et de permettre aux personnels de l'université d'avoir une meilleure visibilité et compréhension du projet de l'établissement et de développer le sentiment d'appartenance.

A l'externe, une nouvelle stratégie a également été déployée pour nos réseaux sociaux ainsi qu'un guide méthodologique à destination de l'interne sur le bon usage des réseaux sociaux. Plusieurs campagnes de communication ont pu être menées : avec la DGdRH, une campagne marque employeur (avec un nouveau site carrière externe pour le recrutement, plusieurs portraits vidéos et imprimés) qui a notamment reçu le 2^e prix de la Communication Corporate de l'ARCES ; avec les acteurs de la formation, une campagne sur l'offre de formation, sur Parcoursup...

L'arrivée d'un nouveau responsable media a permis d'organiser et d'amplifier nos relations presse et la mise en place de nouveaux outils (revue de presse mensuelle en interne, newsletter mensuelle à destination des journalistes, le récap'média sur les réseaux sociaux...).

En matière de publications, la direction de la communication a poursuivi le magazine interne « LE GUSTAVE », les rapports d'activité annuels de l'université avec des déclinaisons par campus, permettant de mettre en lumière les réalisations et les moments forts de l'année. Deux nouveaux moyens de communication ont été mis en place à destination des étudiantes et étudiants afin de leur faciliter la vie dans le cadre de leurs études : le livret d'accueil étudiant, avec pour objectif principal de donner les informations nécessaires pour finaliser toutes les démarches d'entrée à l'université et l'intranet étudiant, plate-forme numérique qui centralise actualités de l'université, informations utiles sur les services et le fonctionnement de l'établissement et l'ENT (Environnement Numérique de Travail).

Côté événementiel, les Future Days se sont déclinés en 2023 sur l'ensemble des campus, permettant de valoriser les travaux sur les différents territoires et auprès des partenaires.

Évaluations HCERES et pérennisation de l'établissement

Évaluations Hcéres et pérennisation

Notre université s'est engagée en 2023 dans une période importante d'évaluation conduite sous la responsabilité du haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres). Menée dans le cadre de la campagne d'évaluation 2024 - 2025 (vague E), cette démarche a mobilisé dès 2023 l'ensemble de notre établissement car elle comporte trois séquences, dites intégrées : l'évaluation des entités de recherche, l'évaluation de l'offre de formation de l'établissement (LMD), en préalable à l'évaluation de l'établissement en lui-même.

Dans le même temps et en articulation avec l'évaluation de l'établissement par le Hcéres, la demande d'évaluation de la sortie de son statut expérimental en vue d'une pérennisation (envisagée au 1^{er} janvier 2025, en cas d'évaluation favorable) a été formalisée fin 2023 auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le CSA (lors de sa séance

² <https://intranet.univ-eiffel.fr/communication/communication-interne/strategie-de-communication-interne>

du 27 novembre, pour avis – unanimement négatif), puis le CA (lors de sa séance du 14 décembre, pour vote – positif), ont été sollicités préalablement à cette demande. Cette évaluation par la Hcéres est conduite en cohérence avec l'évaluation établissement 2024-2025 du Hcéres, le rapport d'autoévaluation pour la sortie d'expérimentation correspondant presque intégralement au domaine « gouvernance » du rapport d'autoévaluation de l'établissement.

Consultation

Le processus de sortie d'expérimentation a été régulièrement évoqué dans les instances tout au long de 2023, et dans le cadre de différentes réunions menées à l'échelle de l'ensemble des campus, permettant d'en détailler les enjeux, le processus et les évolutions envisagées (mineures) concernant les statuts de l'établissement.

Dans ce contexte d'évaluation global, un processus de consultation a été mis en place, décliné en plusieurs étapes, à compter d'octobre 2023 :

- l'élaboration et le recueil de contributions des différentes entités de l'établissement – composantes, écoles et services (autour de deux thématiques : les piliers de la construction de notre université et notre organisation) ;
- des réunions d'échanges ouvertes à l'ensemble des personnels ;
- un séminaire dédié (17 et 18 janvier 2024) afin de présenter et mettre en discussion la synthèse des contributions ;
- des échanges autour de la synthèse de cette consultation et des actions à mettre en place à venir dans les instances de 2024.

En effet, l'ensemble des contributions et échanges alimenteront les rapports d'autoévaluation, mais aussi le dialogue social continu souhaité autour des sujets d'organisation de notre établissement.

Organisation des fonctions support de l'établissement

En 2023, l'établissement a poursuivi sa structuration, tenant compte du choix, à la création de l'Université Gustave Eiffel au 1^{er} janvier 2020, de prendre le temps de construire, brique après brique, les différents rapprochements à opérer entre les services et les fonctionnements.

Réorganisation des services relevant de la DGS

La réorganisation de la direction générale des services fait l'objet de différents chantiers, et 2023 a permis de finaliser ou entamer un certain nombre de réorganisations :

- mise en place de la Direction Générale Déléguée Immobilière et Logistique (DGdIL) en janvier 2023 : intégration des équipes du pôle des moyens généraux de Marne-la-Vallée, création de « référents bâtiments » pour le campus de Marne-la-Vallée, nouvelles orientations stratégiques... ;
- mise en place des six départements de la Direction Générale Déléguée Informatique et Numérique (DGdIN) en janvier 2023, orientée bénéficiaires: département des ressources informatiques de Campus (Pôle de Lille, Pôle de Lyon, Pôle Méditerranée, Pôle de Nantes, Pôle de Versailles, Pôle de Marne-la-Vallée), département d'appui à l'administration, département d'appui à la pédagogie, département d'appui à la recherche, département Infrastructures, département Urbanisation et Méthode ;
- mise en place de la direction de la commande publique en fin 2022 ;
- conduite des travaux de mise en place de la Direction Générale Déléguée aux Affaires Financières (DGdAF), avec le directeur des affaires financières, Olivier BERTHELOT-EIFFEL, qui a pour mandat de réorganiser la chaîne financière ; différents chantiers ont été engagés, concernant la contractualisation, la chaîne d'exécution de la dépense, la soutenabilité économique et le contrôle budgétaire interne ou encore la construction du budget de l'établissement – avec un objectif de finalisation et de proposition d'une organisation unifiée en 2024 ;
- consolidation de la DGdRH et arrivée d'une nouvelle directrice générale déléguée aux ressources humaines en septembre 2023, Nathalie MARILLIER, qui a succédé à Claire Corman et d'une nouvelle directrice adjointe Laure MATIGNIER, qui a succédé pour sa part à Émilie MERLEN.

Évolution des processus et mission simplification

À l'origine de la mission simplification, confiée au 2nd président et à la DGS fin 2022 était le constat suivant : au fil du temps, parfois en lien avec les réorganisations des services de l'université, certaines procédures se sont rigidifiées, complexifiées ou superposées. Il était donc nécessaire de réfléchir collectivement afin de construire des processus plus simples visant à faciliter le quotidien de l'ensemble des personnels. En 2023, quatre chantiers ont été identifiés et lancés en s'appuyant sur l'expertise de nos différents services :

- l'organisation des colloques ;
- un protocole ordonnateur-comptable concernant la paie ;
- la simplification du plan de prévention ;
- l'organisation des missions des agents, ce dernier axe incluait notamment la mise en place d'un nouveau marché voyages et les renouvellements des processus associés aux déplacements.

La définition de processus de fonctionnement quotidien les plus simples possible, respectant les règles s'appliquant à la fonction publique, est un travail de longue haleine qui devra se poursuivre sur le long terme.

Pour ce faire, deux modalités d'expression ont également été mises en place, afin d'identifier les futurs chantiers : un questionnaire pour remonter une difficulté rencontrée et une boîte à idées pour améliorer l'existant, sans limitation de sujets.

Intégration progressive et différenciée des établissements-composantes et des écoles-membres

En juin 2023, le CA a voté la convention entre l'établissement-composante Eav&t et l'Université Gustave Eiffel, finalisant le cycle de conventions prévu dans les statuts de l'établissement avec chacune des écoles-membres et établissements-composantes.

Sur le plan des rapprochements de composantes et de structuration de l'offre de formation, deux évolutions importantes sont effectives depuis le 1^{er} janvier 2023 :

- ESIEE Paris, école-membre et l'Esipe, école interne, sont devenues école unique, permettant de déployer sur un site unique une offre de formations d'ingénieurs plus importante, axée sur la transition numérique et énergétique des entreprises, avec une accréditation Cti commune prévue pour la rentrée 2024 ;
- l'ensemble des formations universitaires en génie urbain sont rattachées à l'EIVP, établissement-composante, permettant de proposer aux étudiants une offre de formation cohérente et étoffée au sein d'une même composante – les formations dispensées par l'EIVP associent les sciences pour l'ingénieur aux sciences humaines et sociales afin de répondre aux grands enjeux de transition écologique et sociale.

Parallèlement à l'alignement stratégique avec les écoles-membres et établissements-composantes, le travail de mutualisation se poursuit. La politique de sécurité des systèmes d'information (SSI) peut être citée à titre d'exemple de chantier abouti en 2023.

Affirmer la stratégie de l'université au travers de ses différents campus

En 2023, l'université a poursuivi la déclinaison de sa stratégie au travers de ses différents campus. Outre la stratégie en matière d'innovation évoquée plus tôt, la montée en puissance de l'activité doctorale s'est poursuivie en essayant de prendre en compte, au mieux, les spécificités de nos partenaires sur les campus. De façon générale, nous nous inscrivons autant que de possible dans les dynamiques des sites d'implantation de nos campus en lien avec acteurs régionaux.

Après la phase de validation des CPER, l'année 2023 a été l'année du démarrage de la mise en œuvre de plusieurs projets sur nos différents campus (notamment les projets Grid4Mobily sur le campus de Lyon et ISafe sur le Campus Méditerranée). De même, nous avons avancé avec plusieurs de nos territoires d'implantation sur des projets de recherche dans la cadre du projet Excellences, CityFab ou dans des projets européens (AMI Ville Neutre en Carbone, Award et Decarbomile en lien avec nos implications régionales dans les pôles de compétitivité) déclinés sur les territoires.

Enfin, même si elle reste modeste, le développement de la formation, notamment continues, se met progressivement en place sur certains de nos campus, hors Île-de-France notamment au travers de diplômes universitaires (DU ou DIU) et de certifications universitaires (CU).

Budget et ressources humaines

Budget

Le compte financier de l'exercice 2022, présenté en 2023, a été approuvé sans réserve par les commissaires aux comptes ; le budget initial 2023 a quant à lui été voté le 15 décembre 2022. En 2023, un important travail a été mené pour la partie budgétaire :

- installation d'un comité de pilotage des risques budgétaires et comptables en avril 2023 ;
- calendrier budgétaire revu dans une visée de meilleure anticipation et permettant de faire voter la lettre d'orientation budgétaire et d'emplois (LOBE) pour l'année 2024 dès le CA de juin 2023 et de transmettre ce faisant les documents de préparation budgétaire aux composantes et services dès juillet 2023 ;
- éléments relatifs à la campagne emploi et au calendrier des actions incitatives transmis dès juillet 2023.

La réorganisation de la chaîne financière va aussi permettre d'affiner la connaissance de la trajectoire financière de l'établissement. Les projections pour les résultats de l'exercice financier 2023 et le budget 2024 montrent que la situation de l'université reste saine et permet l'exercice de ses missions, même si des moyens pérennes supplémentaires seraient attendus par un soutien accru de ses tutelles. La situation reste en effet toujours contrainte (augmentation des charges – inflation, évolution de la masse salariale non compensée...). Dans ce contexte, les moyens de la lettre d'orientation budgétaire et d'emplois pour l'année 2024 se sont concentrés sur les enjeux suivants :

- maintenir le potentiel humain de l'université ;
- donner des moyens complémentaires aux composantes pour réaliser leurs missions ;
- soutenir une politique d'investissements (scientifiques et immobiliers) ;
- mobiliser les quelques latitudes de recrutement complémentaire permises par l'I-Site ;
- augmenter les contrats doctoraux ;
- soutenir l'animation scientifique.

Le budget initial 2024, ainsi que les dotations allouées aux composantes et leur répartition, ont fait l'objet de votes dans les instances de décembre 2023.

Ressources humaines

Si notre situation permet de maintenir la continuité des postes, elle reste sous contrainte : la soutenabilité budgétaire et le respect du plafond d'emplois « État » restent deux facteurs clés pour nos campagnes emplois. Pour la 2^e année, la campagne emplois 2023 (arbitrages votés par le CAC, en lien avec le vote du budget 2023 et les grandes lignes de la lettre d'orientation budgétaire et d'emplois 2023) a été adoptée à l'échelle de l'Université Gustave Eiffel : expression des besoins –calendrier harmonisé à l'échelle de l'université et demandes remontées via l'application Campagne Emplois (généralisation de l'outil pour la campagne emploi 2024), pour les personnels permanents ou sur budget I-Site.

En matière de ressources humaines, l'établissement s'est également saisi des différents dispositifs ministériels :

- le repyramidage : voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités avec deux supports au titre de l'année 2023 (4^e section et 11^e section du CNU) ;
- les chaires de professeur junior (CPJ) : un support de DRDD au titre de l'année 2023 sur la thématique « Génie civil, sciences des matériaux, infrastructures » a été obtenu ;
- la poursuite des chantiers autour des politiques indemnitaires de l'université, en lien avec les instructions ministérielles (RIFSEEP, RIPEC, etc.).

Concernant les autres chantiers RH de 2023, il a été établi :

- des lignes directrices de gestion communes en matière RH (tout particulièrement pour la mobilité des personnels, ainsi que pour les promotions et la valorisation des parcours professionnels) ;
- une charte de gestion des carrières des personnels contractuels (permettant de mettre en place un cadre de gestion clair et transparent avec pour objectif d'offrir à ces personnels des perspectives de carrière et d'évolution de rémunération).

Élaboration du règlement intérieur unique et des modalités d'organisation du travail

Depuis la création de l'université, à défaut de règlement intérieur général, l'établissement s'appuyait sur les documents des anciens établissements. Après un important travail de plusieurs mois, notamment à travers un groupe de travail dédié et intégrant le dialogue social, 2023 a permis l'aboutissement d'un règlement intérieur (RI) commun qui a été approuvé à l'unanimité par le CSA en septembre 2023 et voté par le CA en décembre 2023. Ce règlement intérieur concerne tous les aspects de la vie dans l'établissement, il :

- fixe les règles de comportement, de discipline intérieure, d'organisation du travail, d'hygiène et de sécurité au sein de l'université et rappelle les droits et obligations de la communauté universitaire, en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre les violences et discrimination, entre autres ;
- est complété par des annexes (charte du bon usage des outils informatiques et numériques et charte du télétravail).

En parallèle, deux circulaires portant organisation du temps de travail (l'une pour les personnels BIATTS et personnels ESIEE Paris hors groupe fermé, l'autre pour les autres personnels, hors enseignants et enseignants-chercheurs), sont venues préciser l'organisation du temps de travail. Ces deux décisions ont fait l'objet d'un vote favorable des membres du CSA le 17 novembre 2023. Dans une volonté collective d'harmonisation, pour chaque item, les dispositions les plus favorables aux agents des RI des anciens établissements, ont été retenues (jours accordés pour des déménagements, pour les événements familiaux par exemple ou encore, tenant compte de la politique de l'égalité femmes hommes, l'extension à tous les personnels de la possibilité d'organiser sa semaine de travail sur quatre jours et demi).

Formation

En matière d'offre et dispositifs de formation, les évolutions habituelles ont fait l'objet d'instructions et validations régulières dans les instances (ouverture/fermeture de formations, modifications de maquettes, modalités de candidatures et capacités d'accueil des formations, règlements des études, modalités de contrôle de connaissances, unités d'enseignement d'ouverture, période de césure, évolution des règles internes et modification des tarifs pour les dispositifs de formation continue et de validation des acquis...). Les principales évolutions de l'offre de formation concernent :

- à la rentrée 2023, la mise en place de la 3^e année de BUT (bachelor universitaire de technologie), avec restructuration des LP (licences professionnelles) ;
- l'ouverture de la Licence Génie urbain à la rentrée 2023 à l'EIVP ;
- l'ouverture de la LP Géomètre-géomaticien en 3 ans à l'ENSG ;
- le développement de l'offre de formation continue (FC) dédiée et de l'apprentissage.

Pour la rentrée universitaire 2023, le processus d'entrée en 1^{ère} année de master a dû être revu, avec la mise en place d'une nouvelle plateforme nationale (<https://www.monmaster.gouv.fr>) permettant aux étudiantes et étudiants de présenter un dossier de candidature, en partie unique, suivant un calendrier commun. Ce processus a nécessité, pour les équipes pédagogiques et administratives, un travail d'adaptation à ces nouvelles modalités de recrutement, en particulier en lien avec les calendriers de l'apprentissage.

univ-gustave-eiffel.fr

Concernant les effectifs, le nombre d'inscrits était de 15 838 (dont 300 doctorants) pour l'année universitaire 2022-2023, avec une légère baisse observée en 2023-2024 : 15 553, tandis que le nombre de diplômés en 2023 a été de 4424 (tout diplôme).

L'établissement est aussi engagé dans la proposition de modalités attractives de formation, à titre d'exemple, le Hackathon européen a connu sa 2^e édition en 2023 : co-organisé par l'Université Gustave Eiffel et par l'AFIT France, il permet à des étudiantes et étudiants de l'université et de nos universités européennes partenaires de travailler ensemble sur une thématique en lien avec les mobilités, de monter un projet et de le présenter devant un jury international, et d'obtenir une certification universitaire.

Enfin, en matière de temps forts, citons :

- la Journée Portes Ouvertes annuelle dédiée à la découverte de l'offre de formation, le 4 février 2023 ;
- la 2^e édition du forum des stages, qui s'est tenue le 7 novembre 2023 ;
- la fête de la Science ;
- un nouveau site web de présentation de l'offre de formation (<https://formations.univ-gustave-eiffel.fr/>) depuis le 12 décembre 2023, plus facile d'accès dans la présentation et la recherche des formations, avec une version anglaise prévue en 2024.

L'évaluation des formations (vague E) par le Hcéres est par ailleurs un chantier au long cours qui a mobilisé tous les acteurs de la formation de l'établissement dès le 2^e semestre 2023, dans le cadre de la phase d'auto-évaluation des formations.

Recherche

En 2023, les activités de recherche dans les composantes se sont poursuivies de manière soutenue, avec de nombreux projets retenus au niveau national (ANR, Ademe, France 2030...) mais aussi européen (Horizon Europe).

L'évolution des contours des composantes de recherche que sont les départements s'est poursuivie, aboutissant à un principe de remise au même niveau de l'ensemble des UMR, unités évaluées par le HCERES et à une nouvelle liste des composantes de recherche, votée CA en octobre 2023.

En matière d'animation scientifique, 2023 a été l'occasion de faire le bilan des dispositifs antérieurs et d'esquisser des pistes pour l'avenir, qui ont fait l'objet de plusieurs présentations dans les instances en 2023. C'est dans ce cadre qu'un appel à manifestation d'intérêt « Animation Scientifique Univ Eiffel » a été lancé en juin 2023, afin de soutenir les collaborations et interactions entre composantes de recherche. Ce sont 47 propositions finalisées qui ont été reçues, avec comme objectif de prendre le temps de l'année 2024 pour finaliser la feuille de route scientifique de chaque groupe en informant largement l'ensemble de la communauté scientifique de l'établissement, afin d'aboutir à des arbitrages à opérer de façon collégiale fin 2024.

En matière de dispositifs « classiques » de soutien à la recherche, ces derniers ont fait l'objet de validations régulières dans les instances : campagne doctorale 2023-2026, politique d'attribution des contrats doctoraux 2024-2027 sur subvention, répartition des gratifications de stages pour les composantes...

Notons enfin qu'en 2023 a été mis en place un point d'entrée unique – l'Atelier Data Univ Eiffel – pour les besoins d'accompagnement en matière de gestion et la diffusion des données et des logiciels de la recherche tout le long de leur cycle de vie.

A titre d'exemple de notre rayonnement national en recherche, l'accueil du congrès annuel de l'Institut Universitaire de France (IUF) au sein de l'établissement, sur le thème de l'évolution, du 23 au 25 mai 2023, est aussi une marque de reconnaissance de l'IUF couplé à un engagement des membres IUF de notre établissement.

L'évaluation des entités de recherche (vague E) par le Hcéres est par ailleurs un chantier au long cours qui a mobilisé tous les acteurs de la recherche dès le 2^e semestre 2023.

Appui aux politiques publiques

Pour la 3^e année consécutive, la publication « Appui aux politiques publiques : Regards » a été l'occasion de mettre en lumière les travaux des composantes et entités qui apportent un éclairage et une expertise aux décideurs publics.

L'année 2023 a été celle de finalisation de la stratégie d'appui aux politiques publique, en décembre 2023 et à l'issue de 18 mois de travail et de concertation. Elle s'articule autour de 5 axes :

- ouvrir largement l'APP à toute l'université, en communiquant en interne et en externe, en formant et en mettant en valeur les actions publiques menées par les composantes, vice-présidences et services ;
- être progressivement en capacité de déployer toute une palette des modes d'actions (i.e. expertises collectives, séminaires, documents de référence, normes, *policy briefs* et notes de synthèse, prospectives, contrats-cadres, évaluations, travaux étudiants...) ;

univ-gustave-eiffel.fr

- aborder toutes les disciplines et thématiques supportées par les composantes de l'université, en donnant une considération particulière aux grandes politiques publiques intéressant les tutelles de l'université (lien avec la SCSP du programme 190, les contrats d'objectifs et les projets structurants de France 2030...);
- faire de l'APP une opportunité de rayonnement pour tous les campus, dans leurs relations avec les porteurs de politiques publiques sur les territoires ;
- porter un regard réflexif et académique sur l'APP et le penser en échangeant notamment avec les établissements de l'ESR (réseau scientifique et technique, France Universités, alliance européenne Pioneer...) et en cherchant à valoriser l'exercice de cette mission dans les carrières. En octobre 2023 a ainsi été lancée une thèse en sociologie en cotutelle avec l'INRAe afin d'enrichir cette approche d'un regard académique.

Citons enfin le travail mené avec les directions thématiques du MTECT, qui a permis d'aboutir au Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2023 – 2025, évoqué en page 2 du présent document.

Vie étudiante

L'élaboration du Plan d'Amélioration de la Vie Étudiante (PAVÉ), entamé en mai 2022, a fait l'objet de nombreuses discussions avec les parties prenantes et la communauté étudiante (une consultation en ligne s'est aussi déroulée en 2023) impulsées par les vice-présidences Vie Étudiante (VP-VE) et Étudiantes et Étudiants (VP-EE), et soutenue par le Parlement Étudiant. Le PAVÉ sera décliné en fiches actions suivant six thèmes :

- ajuster la gouvernance de la vie étudiante ;
- améliorer les rythmes universitaires ;
- développer l'accueil, l'accompagnement et l'engagement des étudiantes et étudiants ;
- proposer de nouveaux espaces de vie étudiante ;
- améliorer la vie quotidienne; permettre l'accès aux informations pour tous.

Il sera proposé au vote des instances en 2024.

L'année 2023 a été celle de la mise en place d'un nouvel événement d'intégration pour les étudiantes et étudiants, Rentr'Eiffel, qui s'est déroulé du 3 au 5 octobre, autour d'une programmation culturelle, sportive et festive et de trois thématiques : la solidarité, le développement durable, la vie de campus, et permettant de présenter les missions des services qui sont en relation au quotidien avec les étudiantes et les étudiants.

En matière de dispositifs « classiques » de vie étudiante, l'année a été rythmée par de nombreuses activités (plus d'une dizaine par semaine) :

- culturelles (cinéma, théâtre, graphisme, ...)
- sportives (journée du sport, trophée Descartes, cérémonie des sportifs de haut niveau ...)
- associatives (soirées étudiantes, jeux, cours de danse, 48h de la BD, 48h du théâtre, 48h du court métrage, ...)

En matière d'accompagnement (social, santé, aide psychologique), les services universitaires (Service de santé universitaire, service d'action sociale...) et ses partenaires ont poursuivi et renforcé leur action (dont des lignes d'écoute disponibles pendant les périodes de fermeture de l'Université qui complètent l'offre du SSU ; aides matérielles et financières; collectes et distributions de produits alimentaires avec les Restos du cœur au bénéfice des étudiant.es, etc.).

Ces actions ont été en partie financées par la Contribution à la vie étudiante et de campus (Cvec), qui donne lieu à un bilan annuel. En 2023, la CVEC a été fortement mobilisée en faveur de l'accueil et l'animation d'événements pour et par les étudiants. Cela témoigne d'une reprise significative de l'activité associative. Les autres dépenses se sont équilibrées entre les aides sociales, le sport, la culture et la santé et prévention. Il est à noter que la CVEC a également permis de maintenir financièrement certains postes, essentiels à l'activité des services de vie étudiante.

International

La Stratégie Europe et international, élaborée en 2021, a été révisée en 2023 et a fait l'objet d'une présentation dans les instances. Elle s'articule autour de six objectifs génériques :

- coordonner et participer à des projets européens, en particulier en contribuant à la transformation de l'université ; internationaliser la formation, structurer de la recherche, construire des liens avec les territoires grâce aux domaines de compétences spécifiques et aux partenaires socio-économiques des campus, intervenir en appui aux politiques publiques ;
- dynamiser la visibilité internationale par une animation spécifique : séminaires et ateliers de connaissance réciproque entre partenaires par zone géographique sur le périmètre de l'université ;
- développer un cadrage thématique par partenaire et pays « cible » ;
- mettre en place une dynamique fondée sur des hubs afin de limiter la dispersion de nos actions ;
- construire une dynamique qui met en lien les écosystèmes de différentes régions européennes ;
- identifier et flécher des moyens organisationnels, humains et financiers au service du développement international.

Pour chaque objectif, la VPI a élaboré des actions génériques et des modalités de suivi des actions.

univ-gustave-eiffel.fr

L'Alliance PIONEER, réseau européen de dix universités, dont l'université Gustave Eiffel porte la coordination depuis son montage en 2020 dans le cadre de l'appel à projets ERASMUS+ a reçu le « seal of excellence » de la commission en 2023 et connaîtra une nouvelle évaluation en 2024, par la commission européenne.

Concernant sa visibilité internationale, l'Université Gustave Eiffel s'est distinguée pour la 3e année consécutive sur 9 des 54 classements thématiques du classement de Shanghai (rang France : Génie Civil 1er, Sciences et Technologies des transports 2e, Sciences de la Terre 7e, Science de l'ingénierie de l'Environnement 10e, Géographie 11e, Sciences de l'atmosphère 11e, Économie 13e, Ingénierie mécanique 15e, Mathématiques 18e).

Citons enfin la participation à des événements d'envergure internationale en 2023 : à titre d'exemple, la présence sur le pavillon France au 27^e congrès mondial de la route à Prague en 2023, ainsi qu'au salon EAIE (European Association for International Education) à Rotterdam en 2023 (6000 participants de 90 pays).